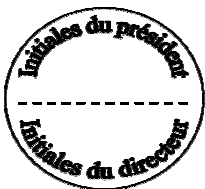


No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

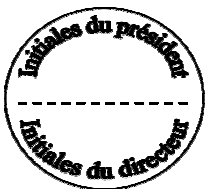
	<p>Séance ordinaire du lundi 29 septembre 2008</p> <p>Province de Québec Comté Richelieu Commission scolaire de Sorel-Tracy École secondaire Fernand-Lefebvre Conseil d'établissement</p> <p>Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre tenue le 29 septembre 2008, à 19 h, à la salle de conférence A-019 de l'école secondaire Fernand-Lefebvre, 265 rue de Ramezay, Sorel-Tracy, à laquelle sont présents et forment quorum les membres suivants :</p> <p>Parents : Mme Jany Arseneault, présidente Mme Josée Dodier Mme Josée Guay Mme Manon Salois Mme Nicole Teasdale Mme Martine Voyer, vice-présidente</p> <p><u>Membres du personnel</u> Enseignants :</p> <p>M. Yanick Éthier M. Simon Latraverse</p> <p>De soutien : Représentant de la communauté : Mme Micheline Leboeuf Représentant des étudiants : Mme Mylia Arseneault, élève 4^e sec. Mme Alexandra Morin, élève de 5^e sec.</p> <p>Ainsi que : M. Sylvain Cloutier, directeur</p> <p>Absences : Mme Linda Joyal, repr. des parents M. André Lapierre, repr. des parents M. Michel Coulombe, repr. des enseignants Mme Pierrette Lesieur, repr. des enseignants Mme Sylvie Racine, repr. des enseignants M. Denis Sauvageau, repr. des enseignants M. Réjean Paradis, repr. des professionnels</p>
Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	1.0 La présidente, Mme Jany Arseneault, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.
Adoption de l'ordre du jour CE 2008-09-69	1.1 Il est proposé par M. Michel Coulombe que l'ordre du jour soit accepté avec les ajouts suivants : 2.7 Budget du Conseil d'établissement Adopté unanimement



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

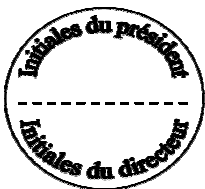
<p>Adoption du procès-verbal du 18 juin 2008 CE 2008-09-70</p>	<p>1.2 Il est proposé par Mme Manon Salois, d'adopter le procès-verbal tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>
<p>Suites au procès-verbal de la réunion du 18 juin 2008</p>	<p>1.3. Hyper sexualisation</p>
<p>Période de questions du public</p>	<p>1.4. Aucun public</p>
<p>Informations de l'O.P.P.</p>	<p>1.5. Aucun rapport</p>
<p>Rapport du conseil étudiant</p>	<p>1.6 Aucun rapport</p>
<p>Rapport de la déléguée au Comité de parents</p>	<p>1.7 La première rencontre du comité de parents aura lieu le 8 octobre 2008.</p>
<p>Rapport de la présidente CE 2008-09-71</p>	<p>1.8 Après lecture du rapport annuel 2007-2008 par Mme la Présidente, il est proposé par Mme Manon Salois d'accepter le rapport tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>
<p>Correspondance</p>	<p>1.9 Aucune</p>
<p>Élections</p>	<p>2.1 Avant la période des mises en candidature pour les différents postes convoités, le directeur de l'école renseigne les membres notamment sur la fonction des personnes qui assumeront ces postes. De plus, il informe les membres concernant le processus des élections.</p>
<p>À la présidence CE 2008-09-72</p>	<p>2.1.1 Mme Manon Salois propose Mme Jany Arseneault</p> <p>Mme Arseneault accepte le poste de présidente. Elle est donc élue unanimement à titre de présidente du Conseil d'établissement 2008-2009 de l'école secondaire Fernand-Lefebvre.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

<p>À la vice-présidence CE 2008-09-73</p>	<p>2.1.2 Mme Nicole Teasdale propose Mme Manon Salois.</p> <p>Mme Salois accepte le poste de vice-présidente. Elle est donc élue unanimement à titre de vice-présidente du Conseil d'établissement 2008-2009 de l'école secondaire Fernand-Lefebvre.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>									
<p>Au secrétariat CE 2008-09-74</p>	<p>2.1.3 Mme Josée Guay s'est proposée pour effectuer le travail de secrétaire pour le compte du Conseil d'établissement 2008-2009. Elle est donc élue unanimement à titre de secrétaire du Conseil d'établissement 2008-2009 de l'école secondaire Fernand-Lefebvre.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>									
<p>Représentant(e) de la communauté CE 2008-09-75</p>	<p>2.2 Monsieur Sylvain Cloutier soumet deux candidatures :</p> <p>Mme Catherine St-Germain et Mme Micheline Leboeuf à titre de représentantes de la communauté, au sein du Conseil d'établissement 2008-2009.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>									
<p>Régie interne 2008-2009 CE 2008-09-76</p>	<p>2.3 Après lecture et correction au point 4.1 : Avis de convocation, Mme Alexandra Morin propose l'adoption des règles de régie interne du Conseil d'établissement 2008-2009 de l'école secondaire Fernand-Lefebvre</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>									
<p>Fréquence des réunions CE 2008-09-77</p>	<p>2.4 Monsieur Sylvain Cloutier propose de tenir les réunions les lundis. Le calendrier des rencontres sera donc le suivant :</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="padding: 0 20px;">29 septembre 08</td> <td style="padding: 0 20px;">12 janvier 09</td> <td style="padding: 0 20px;">14 avril 09</td> </tr> <tr> <td style="padding: 0 20px;">10 novembre 08</td> <td style="padding: 0 20px;">16 février 08</td> <td style="padding: 0 20px;">11 mai 09</td> </tr> <tr> <td style="padding: 0 20px;">15 décembre 08</td> <td style="padding: 0 20px;">16 mars 09</td> <td style="padding: 0 20px;">15 juin 09</td> </tr> </table> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>	29 septembre 08	12 janvier 09	14 avril 09	10 novembre 08	16 février 08	11 mai 09	15 décembre 08	16 mars 09	15 juin 09
29 septembre 08	12 janvier 09	14 avril 09								
10 novembre 08	16 février 08	11 mai 09								
15 décembre 08	16 mars 09	15 juin 09								
<p>Activités d'autofinancement</p>	<p>2.5 Aucune</p>									
<p>Sorties éducatives</p>	<p>2.6 Aucune sortie éducative demandée en ce début d'année.</p>									
<p>Budget du Conseil d'établissement 2008-2009 CE 2008-09-78</p>	<p>2.7 Il est proposé par Mme Manon Salois d'adopter le budget accordé au Conseil d'établissement pour l'année 2008-2009.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>									
<p>Formulaire de dénonciation d'intérêts</p>	<p>3.1 Monsieur Sylvain Cloutier remet le formulaire à compléter par chacun des membres.</p>									



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

<p>Projet éducatif 2008-20013</p>	<p>3.2 Monsieur Sylvain Cloutier recherche des représentants de différents groupes de personnel, ainsi que de la communauté et des étudiants afin de former un comité pour retravailler le projet éducatif.</p> <p>Mmes Mylia Arseneault et Alexandra Morin ont accepté d'en faire partie.</p>
<p>Programme d'éducation internationale</p>	<p>3.3 Monsieur Cloutier informe les membres que l'an prochain le programme d'éducation internationale sera à Fernand-Lefebvre.</p> <p>Il est à la recherche d'enseignants intéressés pour la formation.</p> <p>Cependant, il y a des questionnements et certains mécontentements sur la certification en secondaire 5.</p>
<p>Agir autrement</p>	<p>3.4 Cette année le questionnaire GES c'est fini. Les budgets nous seront accordés pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien à domicile - Aide à la gestion de l'anxiété / intégration - TAS au GAP - Orthopédagogue
<p>Sécurité lors des matchs de football</p>	<p>3.5 Une plainte a été portée à la ligue de football : C'est la responsabilité de l'école de veiller à la sécurité. Les policières scolaires seront avisées et l'horaire des matchs leur sera remis pour l'assignation d'une patrouille.</p>
<p>Articles de journaux</p>	<p>3.6 Calculatrice : Nous ne pouvons en exiger l'achat, seulement le suggérer. Ce n'est pas ce qui a été fait cette année.</p> <p>Malpropreté du Parc et à l'école : aux pauses et après le dîner. À mettre dans le projet éducatif dans conscientiser les jeunes, l'équipe école.</p>
<p>Portes ouvertes</p>	<p>3.7 Invitation des élèves du 2^e secondaire pour les activités ponctuelles.</p>
<p>Loi anti-tabac</p>	<p>3.8 Beaucoup d'élèves ne la respectent pas. Des démarches sont entamées pour qu'il y ait un agent local. Monsieur Jean Mathieu, le technicien en travail social pourrait être cet agent.</p>
<p>Levée de l'assemblée CE 2008-09-79</p>	<p>4.1 Mme Martine Voyer propose la levée de l'assemblée, il est 22 h 05.</p> <p style="text-align: right;">Adopté unanimement</p>